

**POSTULAT****Réflexions sur l'organisation des scrutins lors de votations et d'élections**

Fort d'enseignements tirés lors de la tenue des élections cantonales les 19 octobre et 9 novembre 2025, le groupe PLR demande au Conseil municipal d'entamer des réflexions sur la tenue des scrutins lors de votations et d'élections, afin d'en alléger l'organisation. Il tiendra notamment compte des possibilités suivantes :

- Suppression du bureau de vote du samedi soir, au vu du très faible nombre de votants qui s'y rendent (une centaine au maximum sur les près de 2 500 votants lors des dernières élections cantonales).
- Maintien du bureau de vote sur un seul lieu par tranche horaire, y compris à l'issue de la rénovation du Collège Stockmar.
- Tenue du bureau de vote le samedi matin et le dimanche matin tous deux à l'Hôtel de Ville, qui offre un cadre solennel aux électeurs souhaitant se rendre aux urnes, tout en occupant un emplacement central en vieille ville. L'organisation du dépouillement le dimanche devra en tenir compte.
- Réservation de places de stationnement « vote-minute » proches de l'Hôtel de Ville durant les heures d'ouverture du bureau de vote, afin que les citoyens qui souhaitent se rendre aux urnes en voiture puissent s'y garer brièvement.
- Organisation du dépouillement préalable le dimanche (matin) au lieu du samedi, afin d'éviter une convocation sur deux jours d'une majorité des citoyens astreints.

Pour le groupe PLR,
Thierry Berthoud